

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué <a href="#">2022/2808(DEA)</a>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Nourriture biologique: les dispositions transitoires applicables aux certificats d'inspection délivrés en Ukraine Complétant <a href="#">2014/0100(COD)</a> Sujet 3.10.09.04 Agriculture biologique 3.70.17 Label et étiquetage écologique européen, écoconception Zone géographique Ukraine Priorités législatives <a href="#">Soutien de l'UE à l'Ukraine</a>	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>AGRI</b> <a href="#">Agriculture et développement rural</a>		

Evénements clés			
22/08/2022	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2022)05836</a>	
22/08/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
14/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/11/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2808(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/09968

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2022)05836</a>	22/08/2022	EC

